



ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
Rue Amrouche Mouloud, Château D'eau Bouira
NIF N°: 000 216 001 808 337

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES
N°01/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Algérie Télécom de Bouira lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des :

- « **TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE** »
- « **TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité « **109 214** » intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de la wilaya de BOUIRA, sise à **RUE AMROUCHE MOULOUD CHATEAU D'EAU BOUIRA**, au niveau du **service des achats**, contre le paiement de la somme de **(5000.00DA)** non remboursable ; représentant les frais de documentation et de reprographie. Le paiement de la somme est effectué par versement au compte bancaire : **N°00100460030000017302** à la **BNA**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- 1.** un dossier administratif
- 2.** une offre technique
- 3.** une offre financière

01 -Dossier Administratif

- La déclaration de probité dûment remplie datée, signée et cachetée respectant le modèle joint en (**ANNEXE 04**) ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS ;
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de règlement ;
- Copie de l'extrait du Casier judiciaire électronique du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant
- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique.

02- Offre Technique

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

- **Dossier d'éligibilité :**

- Copie de l'extrait du registre du commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 intitulé « construction des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

- **Dossier Technique :**

- Une déclaration à souscrire dûment remplie datée, signée et cachetée respectant le modèle joint en « Annexe 03 »
- Les références détaillées de l'entreprise, principalement dans l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des documents, attestations de bonne exécution, PV de réception sans réserves ou attestation de service fait justifiant le nombre de clients raccordés durant les 03 dernières années ;
- La déclaration sur l'honneur respectant le modèle ci-joint en (**ANNEXE 05**)
- La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le model en (**ANNEXE 06**)
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le model en (**ANNEXE 07**)
- Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivant : "**Lu et accepté**" sur la dernière page (voir attestation en fin du cahier des charges)

12.2- Offre Financière :

- Lettre d'engagement et d'adhésion (**ANNEXE 02**) relative au bordereau des prix unitaires d'Algérie Telecom ;
- Bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom (**ANNEXE 01**) portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédé de la mention « **lu, accepté et j'adhère au BPU** » ;

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

Les candidats doivent insérer le **dossier administratif**, l'**offre technique** et l'**offre financière dans des enveloppes séparées et fermées**, indiquant, sur chaque enveloppe, la **dénomination du soumissionnaire**, la **référence et l'objet de l'appel à la concurrence** ainsi que, sur chaque pli correspondant, la **mention « dossier administratif »**, « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA -

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUUD - CHATEAU D'EAU BOUIRA

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis s'effectuera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.

VISA DU DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS